L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00

Six Mois.................. 1 50

Quatre Mois.................. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 929 rue Salcedo, entre les rues St-Philippe et Dumaine.

American Homestead Company vs Maurice Chagnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 70,317—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 413 borné par les rues Salcedo, Lopez, St Philippe et Dumaine, ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Salcedo, la même mesure dans le fond sur soixante et onze pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Philippe, et soixante treize pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Dumaine, laquelle dite portion de terre est composée du tout du lot original No 16 et une partie du lot original No 17 contigu au lot No 16, et lesdits lots 16 et 17 sont chacun tracés sur un plan fait par L. H. Pilié, ancien voyer de ville, le 17 janvier 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny ancien notaire en cette ville, et aussi sur un plan de C. G. del'Isle, architecte, daté le 1er mai 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Henry Chiapella, avocat pour la plaignante.

1er aout—1 7 14 21 28—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une grocerie et buvette.

Albert Mackie Grocery Company, Limited, vs R. W. Horner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71,160 — En vertu d'un ordre de vente accordé dans cette affaire, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 1er août 1903, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux coin des rues Constance et Première:

Le contenu entier et installations, etc., de la grocerie et buvette contenu dans ledit local consistant en un grand assortiment de groceries de fantaisie et ordinaires, aussi vins, liqueurs; aussi le contenu, vitrines, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John F. Ogden, avocat pour la plaignante.

30 juil—30 31—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District.

Portant le numéro municipal 3009 rue Perdido, entre les rues Salcedo et Gayoso.

The People's Homestead Association vs William Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,053—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Salcedo, Gravier et Gayoso, lequel lot est désigné par le numéro trois de l'ilet No 638, sur un croquis annexé à un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire public, le 7 octobre 1899, conformément auquel ledit lot mesurant vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Perdido sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 25 juil—25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant les Nos Municipaux 1921 et 1923 rue Annette, entre les rues Prieur et Johnson.

The People's Homestead Association vs Mme Desire Harrisson, femme de April Moore et April Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71,060—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, Prieur (autrefois Josephine), St Antoine et Johnson (autrefois Célestine) lequel lot est désigné par le No 17, et mesure trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles, le tout d'après un certain devis fait par Geo. de Armas, député voyer de ville, daté le 27 août 1894 et annexé à un acte de vente pardevant Théodore G. Spitzfaden, daté le 23 novembre 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 24 juil—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District

Portant le No municipal 3021 rue Bourbon entre les rues Force et Vertu

The Teuton Loan and Building Company vs J. R. Joublanc

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 70 930—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos cinq, six, sept et huit, dans l'ilet No 96, borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon), Union (maintenant Touro), Force et Vertu, sur un plan de D. E. Seghers, daté le 16 avril 1830 et d'après lequel les lots mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, lesdits quatre lots sont les mêmes décrits sur un plan de J. Pilié daté le 2 juillet 1830 comme lots Nos 10 et 11, dans l'ilet No 94, mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

3 juil—3 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 2622 et 2624 rue Laharpe, entre les rues Broad et White.

James M. Conner vs Mme Léontine Rigamer et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,088—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Broad et White, désigné par la lettre A. Ladite portion de terre commence de l'encoignure de la rue Broad, cent dix neuf pieds cinq pouces et mesurant en mesure américaine cinquante six pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Laharpe sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cinq pieds onze pouces et quatre lignes, ensemble avec l'usage et les privilèges d'une allée mesurant deux pieds dix pouces et deux lignes de face à la dite rue Laharpe, laquelle lui est commune ainsi qu'au lot B contigu vers la rue White.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robt J. Maloney, avocat pour le plaignant.

31 juil—31—août 1 7 14 21 28—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur Améliorée du Sixième District

Portant le No 4028 rue Sud Remparts, entre les rues Marengo et Constantinople.

Mark R. Newhauser vs Mme Eva Buttler et son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 70 911—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 août 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un petit morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Denis (maintenant Sud Remparts), Marengo, Dryades et Constantinople, mesurant soixante pieds de face à la rue St Denis, (maintenant Sud Remparts) par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles, comprenant la moitié de deux certains lots de terre Nos neuf et dix.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robt J. Maloney, avocat pour le plaignant.

3 juil—3 4 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District, le Vendredi, 7 Août 1903.

Succession de William Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,818—En vertu d'un writ de fieri facias contre les défendeurs dans la succession de William Green, à savoir Thomas Green; Emaline Green, femme de Thomas Buchanan; Mary Green, femme de Wm Page; Jane Green, femme divorcée de Gilbert Procter ou Proctor, maintenant femme de G. F. Long; et Martha Green—tous héritiers, et en faveur de Lucinda Sawyers, veuve de William Green, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, VENDREDI, 7 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis à vis de cette ville, désigné par le numéro seize de l'ilet numéro vingt six, lequel est compris entre les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Homer et Newton, d'après un plan de l'étendue de terre duquel ledit lot forme partie, connue comme le "Brooklyn Warehouse Company Property," dressé par W. P. Thompson, voyer, le septième jour de mars dix huit cent quarante-neuf et déposé dans le bureau de ———— pour référence.

Ledit lot mesure, en mesure américaine, trente deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent vingt trois pieds et huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

E. A. Parsons, avocat pour les plaignants en exécution.

7 juil—7 8 14 21 28—août 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand ilet de terre de valeur dans le Septième District.

Fidelity and Deposit Company of Maryland vs Octave A. Lagman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Palm et Streelitz, désigné comme ilet No 575. Ledit ilet No 575 mesurant trois cents pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de trois cents pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

P. M. Milner, avocat pour la plaignante.

10 juil—10 17 24 31—août 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Menard Bros vs Carmelo Caruso.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 14,130—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la première cour de cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, coin Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 7 août 1903, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir: Le contenu d'une épicerie et buvette consistant en un grand assortiment de groceries, vins et liqueurs, boîte à bière, glacière, balances, licences de ville et d'Etat de 1903, lot divers, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, constable. Bernard Titche, avocat.

28 juil—28—août 1 7

Dix volumes du Century Dictionary and Cyclopedia and Atlas.

George Clarke vs Edwin G. Rack.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 9 519—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, près du Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 7 août 1903 à 11 heures A. M., Dix volumes du Century Dictionary and Cyclopedia (aussi bons que neufs). Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable.

28 juil—28—août 1 7

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double Nos 5394 5306 rue du Camp (ilet Valmont, Léontine et Magasins.)

A L'ENCAN, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, MARDI, le 1er septembre 1903, à midi. Succession de Mme Emily Gregg. No 70,686, Cour Civile de District, Division D. Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, ledit ordre rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le 27 juillet 1903 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 1er septembre 1903, à midi, la propriété foncière ci-dessous.

PROPRIETE FONCIERE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits y dessus y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Valmont, Léontine et Magasins, ledit lot est désigné par le numéro "quatorze" mesurant trente et un pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent six pieds six pouces et six lignes sur la ligne de côté du lot No Treize et cent sept pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne de côté du lot No Quinze.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être attestée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui même endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte "de non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité; 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, en plus et au dessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1903, et faire un dépôt au moment de l'adjudication de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur. L'acte de vente devant être passé pardevant W. A. Bell, notaire aux frais de l'acquéreur.

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

31 juil—31—août 2 9 16 23 30—sept 1

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTRAYANTE SITUATION

Trois Lots de Valeur

A l'encoignure des rues Audubon et Esther.

Près du Parc Audubon.

Succession de Joseph Allen Antrim.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 27 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, daté le 22 juillet 1903 rendu sur application de la COMMERCIAL TRUST AND SAVINGS BANK, administrateur dans l'affaire de la succession de Joseph Allen Antrim, Dossier No 70,976 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet 4?? lequel est borné par les rues Audubon, Esther, Walnut et Anne, formant l'encoignure des rues Audubon et Esther, et mesurant quatre-vingt dix pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur entre lignes parallèles et de façade à la rue Esther de 120 pieds.

Ces lots de choix sont admirablement situés dans une section de choix et s'améliorant rapidement, à proximité du Parc Audubon et des cars électriques, le terrain a beaucoup d'arbres fruitiers et ombrageux, la rue est pavée en gravois et la banquette pavée en briques.

Termes—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être certifiée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienendo" et les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1903.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles T. Soniat, notaire; un dépôt de 10 1|0 sera exigé au moment de l'adjudication.

Merrick & Lewis, avocats.

26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux étages,

Nos 1608-1610 rue Gasquet.

SUCCESSION DE BERNARD BORIE.

No 40,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, —MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C daté le 10 juillet 1903, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Bernard Borie, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances de cela situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Robertson, les avenues Claiborne et Tulane (autrefois rue Commune) désigné par le No 11, sur un devis d'arpentage, fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 6 juin 1903 et annexé pour référence à l'inventaire pris dans ces procédures par James Siméon, notaire, le 2me jour de juin 1903, d'après lequel dit plan le dit lot commence à une distance de soixante trois pieds dix pouces de l'encoignure des rues Gasquet et Robertson et mesurant vingt neuf pieds et sept lignes de face à la rue Gasquet, sur une première profondeur de trente huit pieds sur la ligne vers la rue Robertson, de là sur une ligne oblique trois pieds deux pouces et trois lignes, de là une deuxième profondeur de soixante dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes, cent vingt pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue Claiborne, trente pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée commune s'ouvrant sur la rue Gasquet et mesurant trois pieds deux pouces et six lignes de largeur sur une profondeur d'environ 38 pieds.

Les bâtisses et améliorations sur ledit lot décrit portant les numéros municipaux 1608 et 1610 rue Gasquet, et consistant en une maison double en bois à deux étages contenant quatre chambres et escalier dans le vestibule de chaque côté, et une bâtisse à deux étages pour cuisine dans le fond. Cette propriété est bien située près du marché Claiborne et du centre commercial, toujours occupée et rapportant de jolis revenus.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, devant être représentée par un billet ou des billets de l'acquéreur, payable en un et deux ans après date avec huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles et nécessaires de sécurité; les taxes de 1903 devant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Siméon, notaire, un dépôt de 10 0|0 est requis au moment de l'adjudication.

18 juil—18 19 26—août 2 9 16 18

Succession de Francis M. Ziegler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 66 496 - Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) qu'ils ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Carrie W. Ziegler, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

24 juil—24 28—août 2

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage double désirable sur un grand lot de terre,

3034 et 3036 rue Nord Remparts, entre les rues Montégut et Clouet.

No 70,262 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Veuve Joséphine S. Olsen et als vs Irwin Olsen.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — MARDI, le 4 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 29 juin 1903 et signé le 3 juillet 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un jugement rendu le 3 juillet 1903, in re Succession de Frederick James Olsen No 64 307 par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon Geo H Théard, juge de ladite Cour, Division E approuvant et homologuant les délibérations d'une réunion de famille tenue pardevant A. J. Cahill, notaire, le 2 juillet 1903, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots ou portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts (anciennement Amour), Clouet, Montégut et Bourgogne, un lot est désigné par le No 21 sur un plan de Louis Surgi, le 15 juillet 1838, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Remparts par 110 pieds de profondeur et l'autre lot est contigu au dit lot 21 et mesurant, en mesure anglaise, d'après un plan fait par A. D'Hémécourt, le 25 juin 1838, 23 pieds 2 pouces de face à la rue Remparts, 159 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clouet, 110 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Montégut, le séparant du lot No 21, de là à angle droit et parallèle avec la rue Remparts 150 pieds, de là à angle droit et parallèle avec la rue Montégut 49 pieds 10 pouces, de là sur une ligne à angle droit à la rue Clouet 143 pieds 2 pouces. Les améliorations sont désignées par les Nos 3034 et 3036 rue Remparts et comprennent un joli cottage double contenant de chaque côté galerie, six chambres, hangar, citerne, etc.

La maison est en bon état et est d'un placement payant.

Conditions—1|3 ou plus comptant, la balance s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, le transfert de la police d'assurance, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 juil—4 5 12 19 26—août 2 4

Auguste Huard.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— FLORVILLE FOY.

No 70 093 — Division B. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété encoignure Conti et Remparts, Nos 1039 1043 rue Conti, et la propriété adjoignante, Nos 1031-1033 rue Conti.

MOI, AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment licencié en cette ville, en vertu d'un ordre de vente rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 20 juillet 1903, signé par l'Honorable John St Paul, juge de la dite Cour, Division C, agissant pour l'Honorable Frederick D. King, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, lequel dit ordre confirme l'ordre de vendre en date du 1er juin 1903 précédemment rendu dans cette affaire, vendrai à l'enchère publique, le LUNDI, 24 août 1903, à midi, à la salle d'encan de Spear & Escoffier, No 832 rue Perdido, dans le premier district de cette ville, les propriétés immeubles suivantes à savoir—

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, encoignure Remparts à savoir. Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 98, borné par les rues Remparts, Conti, Bourgogne et St Louis, lequel dit lot ou portion de terre forme l'encoignure des rues Remparts et Conti, et est désigné par la lettre A sur le certificat d'arpentage et croquis fait le 14 juillet 1903, par D. E. Seghers, arpenteur en cette ville, et mesure conformément audit croquis en mesure américaine, 62 pieds 6 pouces de face à la rue Conti par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à ladite rue des Remparts, entre lignes parallèles.

2° Propriété 1031-1033 rue Conti, à savoir: Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconque y appartenant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, du côté nord-est de la rue Conti, entre les rues Remparts et Bourgogne désigné par la lettre B, sur le certificat d'arpentage et susdit croquis de Seghers, arpenteur, et mesurant conformément au susdit croquis, en mesure américaine 36 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à ladite rue Conti par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit d'un ou d'un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par liens ou privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes autres clauses de garantie usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour leur valeur jusqu'à paiement final des susdits billets, et de transférer et de délivrer les polices d'assurance aux vendeurs ou à tous autres porteurs des susdits billets, et finalement de payer 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets, les acquéreurs en plus du montant du prix de l'adjudication devront rembourser les primes d'assurance pour les termes non expirés, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues pour l'année courante, 1903, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0|0 du montant du prix de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grima, notaire public, en cette ville aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,

Encanteur.

Bureau 121 rue Carondelet.

Voyez les plans à la Salle d'encan.

Carleton Hunt, avocat.

22 juil—22 26—août 2 9 16 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District.

The Southwestern Alcatraz Asphalt and Construction Company vs Frank E. Whelan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 420 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre sur le côté supérieur de la rue Séguin, décrit comme lot No 15 dans l'ilet No 85 borné par les rues Séguin, Rosalie, Aux et Bouny, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Séguin sur une profondeur de cent vingt huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

John J. Finney et E. J. Thilberger, avocats pour la plaignante.

24 juil—24 31—août 7 14 21 27

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

—oo—

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques à deux étages bien située, No 2018 rue Prytanée,

Entre les rues Joséphine et St André.

La résidence commode en bois couverte en ardoises, No 1418 rue Bourbon,

Près de la rue Esplanade.

La résidence désirable en briques à deux étages, No 1216 rue de Chartres,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

Et le cottage double en bois rémunérateur, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

A l'enchère publique.

In re Succession de Wm Walker Stille, No 70,634, et dans l'affaire de Benjamin G. Stille et als vs Horace G. Stille et als.

No 70,891, Consolidé, du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 juillet 1903 et signé en Cour ouverte le 8 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur ci-après décrites à savoir:

1° La désirable et productif cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon entre les rues Hôpital et Quartier, contenant de chaque côté galeries sur la façade et dans le fond, cinq chambres et cabinet, dans chaque cour il y a hangar, citernes, etc., plus complètement décrit comme suit. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon par une première profondeur de 30 pieds, où il s'ouvre sur la ligne de l'ouest, 1 pied 3 pouces sur une deuxième profondeur de 30 pieds, faisant une profondeur totale de 130 pieds, et 31 pieds et 2 pouces de largeur sur la ligne du fond, borné sur le côté vers la rue Hôpital, sur la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Célestin Vaiment et de l'autre côté, vers la rue Quartier, par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Bernard Dupuy et sur le fond par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Bouligny, à proximité du centre des affaires, dans un voisinage bien pavé et populeux. Cette propriété de choix rapporte maintenant un loyer régulier actuel de $360.00 par an.

2° La résidence éligible en briques à deux étages No 1216 rue de Chartres, entre les rues Hôpital et Quartier, contenant galerie sur la façade, vestibule et neuf chambres, hangar, citerne, etc., gaz partout, plus complètement décrit comme suit.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Hôpital, Quartier et Decatur, désigné par le No 10 sur un plan par Communy, voyer, Municipalité No 1, le — mai 1845, déposé en l'étude de J. Cuvillier ancien notaire et mesurant 22 pieds 10 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 105 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Cette résidence commode est à une petite distance de marche de la rue du Canal, est maintenant louée pour $254 00 par an.

3° La magnifique et spacieuse résidence en bois à deux étages, No 1418 rue Bourbon, près de la rue Esplanade, contenant galerie en fer ornée sur la façade, galerie dans le fond, vestibule et façade et quatre 12 chambres, chambre à bain et chambre au vestibule, cour et allée dallée bien pavées, grande citerne et gaz partout, plus complètement décrite comme suit. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet ou Pontagon borné par les rues Bourbon, Dauphine et Esplanade, désigné par la lettre B et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bourbon par 127 pieds 10 pouces plus ou moins en profondeur.

Cette jolie et spacieuse résidence est bien distribuée et est délicieusement située et à proximité de l'avenue de l'Esplanade et dans un joli voisinage louée pour $480 00 par an.

4° La résidence désirable en briques à deux étages, No 2018 rue Prytanée, entre les rues St André et Joséphine, contenant balcon en fer, galerie dans le fond, vestibule, office et 11 chambres dans la cour séparée, hangar, citerne, etc., le gaz partout, plus complètement décrite, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, autrefois ville de Lafayette, paroisse de Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Joséphine, St André et Plaquemine (maintenant Coliseé), désigné par le No 6, dans l'ilet No 39, d'après un plan fait par B. Buisson, voyer, le 20 février 1848 et déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure 32 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, en mesure américaine.

Agréablement située dans une des meilleures rues de résidence de la ville. Cette propriété de choix se recommande elle-même à ceux qui sont désireux d'avoir un bon "home" dans un bon voisinage.

Termes et conditions — Pour les propriétés premièrement, deuxièmement et troisièmement décrites: une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en paiement partiel pour satisfaire les parties intéressées, spécialement garanties par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 0|0 par an et toutes les clauses usuelles de sécurité et pour la propriété en ce ci quatrièmement décrite 71 7|8 comptant pour payer pour la part de la succession de William Walker Stille et la balance en un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en paiements partiels pour satisfaire les parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 0|0 par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1903 au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 comptant pour les ventes.

Actes de vente pardevant Chas. A. Butler, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 juil—12 19 26—août 2 9 16 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Johannah Lilienthal

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 70 3?2 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frederick H. Loeber, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. C. C. Friedrichs, avocat.

23 juil—23 27—août 1

Succession de John F. Quinlan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,132—Division B—Attendu que Mme Eugenia Trinchard, veuve de John F. Quinlan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John F. Quinlan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. A. Guilbault, avocat. 23 juil—23 27—août 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Emile Du Montier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70 974—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emile T. Du Montier, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Jme Monnier, avocat.

1er août—1 5 10

Succession de Alexis Hauptmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71,166—Division E—Attendu que John D. Cooper a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexis Hauptmann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Geo W. Flynn, avocat. 1 août—1 5 10

Succession de J. Ward Gurley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,168 — Division A—Attendu que Marie Romer (la loi, veuve de J. Ward Gurley, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. Ward Gurley, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Saunders et Gurley, avocats.

1 août—1 5,10

Succession de Joseph Creda.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 849 — Division C—Avis, est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Paul Berdemave exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas J. Théard, avocat.

31 juil—31—août 4 9

Succession de John Westford

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 71,162—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Westford, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Cunningham & Cunningham, avocats. 29 juil—29—août 2 7

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Au plus haut enchérisseur.

VENTE EN PARTAGE

De propriétés de choix, de commerce et de Placement.

Le magasin à quatre étages, avec façade en granit, No 316 rue Carondelet, entre les rues Gravier et Union.

A proximité de la grande amélioration qui se fait dans le voisinage.

Un placement de promesse et de stabilité.

La résidence double substantielle en briques, à deux étages, Nos 743 et 745 rue Julia, à l'encoignure N.-E. de la rue Carondelet.

Mme Jane MacRae, curatrice de la mineure Madeline Hope MacRae vs Mattie W. ?, Smith, femme de Reginald William Prescott et als

No 70,5?2—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet — JEUDI, le 27 août 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 16 juillet 1903 et signé le 22 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La propriété commerciale de choix No 316 rue Carondelet, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Union, Gravier et St Charles. Le lot de terre est désigné par le No 5, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 21ème jour d'avril 1842, et annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet, la même mesure en largeur dans le fond, par une profondeur de 94 pieds 8 1|4 pouces et un quart d'un pouce sur la ligne qui le divise du lot No 4 et 94 pieds 10 pouces et 6|8 de pouces sur le côté vers la rue Union, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à quatre étages avec une massive façade en granit, lui donnant une apparence de permanence que aucun autre matériel ne possède, en vue des grandes améliorations maintenant en voie d'achèvement dans le voisinage. Cette propriété est un des meilleurs placements qui se puisse trouver. Sujette au bail là dessus expirant le 30 septembre 1904.

2° La bâtisse substantielle double en briques à deux étages Nos 743 et 745 rue Julia à l'encoignure N. E. de la rue Carondelet dans le Premier District de cette Ville, dans l'ilet borné par les rues Julia, Girod, Carondelet et St Charles, contenant de chaque côté 9 chambres, vestibule, chambre à bain, offices, galeries, citernes, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan dressé par Julius Koch, architecte, une copie ou croquis duquel plan est annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant Bussière Rouen, notaire, le 4 septembre 1886, et mesurant d'après ledit plan 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Julia, sur 96 pieds de profondeur et façade sur la rue Carondelet et entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de quatre pieds de largeur dans le fond, en commun avec ledit lot et d'autres. Ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Julia, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. La propriété est en bon état, bien louée et est à proximité des marchés, écoles, églises et elle est à quelques minutes de marche du centre des affaires, toujours bien louée, et elle est un placement désirable. Sujette au bail au taux de $900 par an expirant le 30 septembre 1904.

Termes et conditions—Pour le 1|4 d'intérêt de la mineure au tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, lesdits paiements différés devant être divisés en des paiements partiels égaux et devant être représentés par des billets des mêmes pour satisfaire les intérêts des parties portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acquéreur devant assurer les améliorations sur ladite propriété jusqu'au montant de la portion de crédit dudit prix d'achat et de transférer les polices d'assurance au porteur des desdits billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation, vente sans évaluation, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Pour les trois quarts d'intérêt des défendeurs dans ladite propriété le même devant être vendu pour du comptant au plus haut enchérisseur. Les acquéreurs devant avoir droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement du prix, et d'assumer et de payer toutes les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. Howard McCaleb, avocat pour la plaignante.

26 juil—26 —août 2 9 16 23 27